

Séance extraordinaire du 28 novembre 2017

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damien, tenue à 19h00, le 28 novembre 2017, en la salle habituelle des délibérations, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Daniel Monette :

Messieurs Jean-Pierre Cholette, conseiller au district 2
 Michel Dubé, conseiller au district 3
 Pierre Deschênes, conseiller au district 4
Mesdames Jocelyne Thouin, conseillère au district 1
 Christiane Laurin, conseillère au district 6

La directrice générale est aussi présente devant trois personnes du public.

Tous les membres reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation.

Cette séance extraordinaire a été convoquée pour prendre en considération les sujets suivants :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Postes à combler :
 - a. Direction générale
 - b. Direction des Finances
3. Période de questions
4. Levée de séance

378-11-2017

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Suite à la constatation du quorum, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Dubé et résolu d'ouvrir la séance et d'accepter l'ordre du jour tel que présenté à l'avis de convocation.

379-11-2017

MANDAT DE RECRUTEMENT

Considérant la nature des postes à combler;

Sur recommandation du comité des ressources humaines, il est proposé par madame la conseillère Jocelyne Thouin et unanimement résolu de confier un mandat de recrutement et d'aide à la sélection pour combler le poste de la direction générale au Carrefour du capital humain de l'Union des municipalités du Québec selon les conditions énumérées dans leur proposition datée du 28 novembre 2017, annexée pour faire partie intégrante de la présente résolution.

Séance extraordinaire du 28 novembre 2017

380-11-2017

COMITÉ DE SÉLECTION

Sur proposition de madame la conseillère Christiane Laurin, il est unanimement résolu que les membres du comité des ressources humaines soient désignés pour procéder à la sélection des candidats et pour les recommandations d'embauche au conseil pour combler les postes à la direction générale et à la direction des Finances.

À la demande de la directrice générale en poste, celle-ci est autorisée à ne pas participer aux travaux du comité de sélection.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire ouvre la période des questions.

381-11-2017

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de madame la conseillère Jocelyne Thouin, il est unanimement résolu de lever la séance à 19h26.

Daniel Monette
Maire

Diane Desjardins
Directrice générale